

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17017**

Intitulé

DIPLOVIS : Diplôme visé ESC La Rochelle Programme Grande école

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe Sup de Co - La Rochelle ()	Directeur général, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion), 313 Finances, banque, assurances, immobilier, 312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification est un cadre polyvalent dans les disciplines de gestion et de management. Il exerce des activités de gestion en autonomie et des activités d'encadrement (d'unités, de service, de personnes, de projet) dans les différents domaines de l'entreprise : direction d'entreprise, contrôle de gestion, comptabilité, finance, gestion des ressources humaines, marketing, commercial, achats, supply chain, logistique, communication, audit, conseil...

Pour exercer son activité, le titulaire de la certification doit être capable de :

1/ Déployer la stratégie de l'entreprise dans le cadre de son activité :

Comprendre et intégrer les enjeux de l'entreprise et sa stratégie,

Traduire les axes stratégiques de l'entreprise en objectifs et plans d'action pour son activité, son unité (établissement, département, service...), son équipe, ses collaborateurs.

2/ Piloter l'activité dans la conduite des objectifs

Planifier, organiser, diriger et contrôler tous les aspects de son activité,

Définir et utiliser des outils de pilotage de l'activité, analyser les écarts et mettre en place des actions correctives.

Gérer et mobiliser de façon optimale les ressources à sa disposition.

Gérer et mobiliser son équipe dans la conduite des objectifs, la contribution à la performance de l'entreprise, la satisfaction des clients internes et externes, la résolution de problèmes.

3/ Communiquer en interne et en externe :

Communiquer efficacement à l'écrit, à l'oral, en français, en anglais dans toutes situations liées à son activité, telles que l'animation de réunion, le reporting à un Comité de Direction, la négociation d'une offre commerciale, la gestion de projet au sein d'une équipe multiculturelle, la communication externe de l'entreprise (interview, communiqué de presse...)...

4/ Appréhender son activité dans son environnement

Appréhender l'entreprise, son activité, ses parties prenantes avec une vision globale et interagir avec toutes les parties prenantes de l'entreprise et de son environnement, que ce soit dans un environnement national ou international ou dans un contexte multiculturel.

Recueillir, analyser, synthétiser et interpréter les données nécessaires à son activité et proposer des solutions, prendre des décisions tout en étant conscient des impacts en termes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Appréhender les évolutions de son activité, de son métier dans un environnement global, en termes de compétences attendues, de perspectives d'évolution et définir son plan de développement personnel et professionnel dans une stratégie d'employabilité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Institution Financière/Banque/Assurance

Commerce/Distribution

Industrie agroalimentaire

Société de conseil

Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire

Industrie chimique, parachimique, pharmaceutique, cosmétique, transformation du caoutchouc et des plastiques

Tourisme, loisir, hôtellerie - restauration

Agence de communication, publicité

Gérant - Chef d'entreprise

Chef de produit

Chargé d'affaires

Chef de secteur

Conseiller clientèle

Contrôleur de gestion

Acheteur

Chargé de recrutement

Consultant

Codes des fiches ROME les plus proches :

M13 : Direction d'entreprise

M1503 : Management des ressources humaines

M1204 : Contrôle de gestion

M1101 : Achats

Règlementation d'activités :

Pas de règlementation d'activité spécifique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les conditions cumulatives suivantes :

Obtention des unités par contrôle continu et examen final : Obtention de 180 crédits ECTS

Marketing

Droit

Finance et Comptabilité

Ressources humaines

Economie et Stratégie

Achats, logistique, Gestion de production

Statistiques

Langues anglaise, LV2, LV3

Culture générale et Géopolitique.

Validation d'une durée de séjours à l'étranger de 9 mois minimum, en université partenaire ou en entreprise.

Validation du TOEIC avec un score minimal de 765 points

Validation d'une « Mission Humacité », mission humanitaire, solidaire ou citoyenne de 3 mois.

Validation du Mémoire de fin d'étude par une note supérieure ou égale à 10/20.

Validation du dispositif « Expérientiel et développement Personnel »

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le Président du Jury désigné par le Recteur d'Académie, le vice-Président désigné par le Recteur, le Directeur Général du Groupe et le Directeur de la formation.
En contrat d'apprentissage	X	Le Président du Jury désigné par le Recteur d'Académie, le vice-Président désigné par le Recteur, le Directeur Général du Groupe et le Directeur de la formation.
Après un parcours de formation continue	X	Le Président du Jury désigné par le Recteur d'Académie, le vice-Président désigné par le Recteur, le Directeur Général du Groupe et le Directeur de la formation.
En contrat de professionnalisation	X	Le Président du Jury désigné par le Recteur d'Académie, le vice-Président désigné par le Recteur, le Directeur Général du Groupe et le Directeur de la formation.
Par candidature individuelle	X	Le Président du Jury désigné par le Recteur d'Académie, le vice-Président désigné par le Recteur, le Directeur Général du Groupe et le Directeur de la formation.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Membres délibératifs permanents : -directeur du programme ou suppléant -directeur de la formation continue -directeur académique Membres délibératifs convoqués en fonction de la nature des compétences à apprécier : -enseignants chercheurs du cycle conduisant à la certification postulée. -professionnels compétents dans le domaine concerné par la demande de validation ; Membres consultatifs : -secrétaire de séance :assistant de formation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Le renouvellement du Visa a été obtenu en 2018, pour 5 ans : **Arrêté du 2 juillet 2018** paru au Bulletin Officiel n°31 du 30 août 2018, établissant la liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés ou consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

une centaine de diplômés par an

Autres sources d'information :

com@excelia-group.com

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Groupe Sup de Co La Rochelle
102 rue de Coureilles,
17024 LA ROCHELLE Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe Sup de Co La Rochelle
102 rue de Coureilles,
17024 LA ROCHELLE Cedex

Historique de la certification :

Programme créé en même temps que l'ouverture de l'école en 1988

Première promotion ESC sortie en 1991

Programme ESC visé depuis 1996

Ancien arrêté du renouvellement VISA : **Arrêté du 25 août 2010** paru au Bulletin Officiel n°35 du 30 septembre 2010, établissant la liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés ou consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.